

Parlamentsdienste

Services du Parlement

Servizi del Parlamento

Servetschs dal parlament

Fin novembre 2011



Commissions des affaires juridiques,
secrétariat
CH-3003 Berne
Tél. 031 322 97 19
Fax 031 322 98 67
www.parlement.ch
rk.caj@pd.admin.ch

La Commissions des affaires juridiques du Conseil des Etats pendant la 48^e législature 2007 – 2011

1 Mandat

Selon l'art. 44, al. 1 de la loi sur le Parlement, les commissions législatives:

- a. procèdent à l'examen préalable des objets qui leur ont été attribués;
- b. examinent et tranchent les objets sur lesquels elles sont appelées à statuer définitivement en vertu de la loi;
- c. suivent l'évolution sociale et politique dans leur domaine de compétences;
- d. élaborent des propositions visant à résoudre des problèmes relevant de leur domaine de compétences;
- e. soumettent des propositions à la Conférence des collèges présidentiels des commissions et délégations de surveillance ou donnent au Conseil fédéral des mandats visant à faire effectuer des évaluations de l'efficacité et participent à la définition des priorités;
- e.¹ veillent, dans leur domaine de compétences, à ce que des évaluations de l'efficacité soient effectuées; à cette fin, elles soumettent des propositions aux organes concernés de l'Assemblée fédérale ou donnent un mandat au Conseil fédéral;
- f. tiennent compte des résultats des évaluations de l'efficacité.





Par décision du Bureau du 8.11.1991 et en vertu de modifications ultérieures, la commission des affaires juridiques du Conseil des Etats s'est vu attribuer les domaines de compétence suivants: Code civil, code des obligations, code pénal, code pénal militaire, exécution des peines, propriété intellectuelle, droit foncier, concurrence déloyale, protection des données, protection de l'Etat, organisation judiciaire, expropriation, poursuite pour dettes et faillite, droit international privé, immunité, amnistie, examen préalable de demandes concernant la levée de l'immunité des parlementaires et des magistrats.

2 Objets traités pendant la législature 2007-2011

21 Répartition par type des objets traités

La CAJ-CE a procédé à l'examen préalable de **235** objets, qui se répartissent comme suit:

	Type d'objet	Nombre	Remarques
a.	Initiatives populaires	3	
b.	Projets d'arrêtés du Conseil fédéral	37	
c.	Rapports du Conseil fédéral	10	
d.	Co-rapports	1	
e.	Consultation sur un projet d'ordonnance du Conseil fédéral	5	
f.	Examen préalable des initiatives parlementaires	13	<i>7 donner suite / 2 ne pas donner suite (divergences) / 1 initiative de commission / 3 retirées</i>
g.	Avis sur les examens préalables conclus par une décision positive de la CAJ-CE	34	<i>20 adoption (dont 3 initiatives de la CAJ-N) / 14 rejet</i>



h.	Examens préalables d'initiatives des cantons	17	<i>8 donner suite / 4 ne pas donner suite (divergences) / 5 en suspens</i>
i.	Élaboration d'un projet (iv. pa. / iv. ct. 2 ^e phase, iv. comm.)	5	
j.	Projet émanant de l'autre conseil (initiatives parlementaires élaborées par une commission du Conseil national)	5	<i>adoption</i>
k.	Interventions de la commission	4	<i>3 postulats / 1 motion</i>
l.	Motions de l'autre conseil (et motions du Conseil national modifiées par le Conseil des États)	68	<i>51 adoption (en l'état ou après modification) / 17 rejet</i>
m.	Pétitions	23	
n.	Objets internes	4	
o.	Cas particuliers	6	Immunités
	Total	235	

22 Projets émanant du Conseil fédéral

Les principaux projets du Conseil fédéral :

- 06.046 n Systèmes d'information de police de la Confédération. Loi fédérale
- 07.057 n Loi instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure. Modification
- 07.061 é CC. Cédule hypothécaire de registre et autres modifications des droits réels
- 07.089 é Développement de l'acquis de Schengen. Système d'information Schengen
- 08.011 é CO. Droit de la société anonyme et droit comptable





- 08.066 é Loi sur l'organisation des autorités pénales
- 08.080 é Contre les rémunérations abusives. Initiative populaire. CO. Modification
- 08.081 n CO. Bail à loyer et bail à ferme
- 09.069 é Loi contre la concurrence déloyale. Modification
- 10.039 é Loi sur la restitution des avoirs illicites
- 10.058 é Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité. Approbation et mise en oeuvre
- 10.097 é Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains et loi sur la protection extraprocéduale des témoins

Les résumés des messages, des rapports et des délibérations sont disponibles sur Curia Vista (cf. liens ci-dessus).

La révision du droit de la société anonyme et du droit comptable (08.011) ainsi que l'initiative populaire contre les rémunérations abusives (08.080) étaient les principaux sujets traités. Outre les projets énumérés ci-dessus dont la commission a entrepris le traitement à partir de 2008, elle a poursuivi l'examen de projets importants, tels que la révision du code civil concernant la protection de l'adulte, le droit des personnes et le droit de la filiation (06.063), la procédure pénale des mineurs (05.092) ou encore l'unification de la procédure civile (06.062). Enfin, la commission a traité plusieurs projets visant à développer l'acquis de Schengen (07.089 ; 08.078 ; 09.073)

23 Élaboration d'un projet

La CAJ-CE a élaboré les projets d'actes suivants :

- 08.501 é Iv.pa. CAJ-CE. Augmentation du nombre de postes de juge au Tribunal administratif fédéral
- 10.441 é Iv.pa. CAJ-CE. Rapports de travail et traitement du procureur général de la Confédération et de ses suppléants
- 10.442 é Iv.pa. CAJ-CE. Organisation et tâches de l'autorité chargée de la





surveillance du Ministère public de la Confédération

- [10.443](#) é Iv.pa. CAJ-CE. Contre-projet indirect à l'initiative populaire "contre les rémunérations abusives"
- [10.444](#) é Iv.pa. CAJ-CE. Code de procédure pénale. Dispositions relatives à la rédaction des procès-verbaux

24 Projets d'acte de l'autre conseil

La CAJ-CE a traité et approuvé huit projets élaborés par la CAJ-CN :

- [00.431](#) n Iv.pa. Cina. Assurer l'encadrement législatif de l'activité de guide de montagne et du secteur des activités à risque
- [03.428](#) n Iv.pa. Leutenegger Oberholzer. Nom et droit de cité des époux. Egalité
- [04.444](#) n Iv.pa. Jutzet. Délai de réflexion obligatoire et article 111 CC
- [05.404](#) n Iv.pa. Roth-Bernasconi. Réprimer explicitement les mutilations sexuelles commises en Suisse et commises à l'étranger par quiconque se trouve en Suisse
- [06.461](#) n Iv.pa. Rechsteiner Paul. Réhabilitation des Suisses engagés volontaires durant la guerre civile espagnole
- [09.475](#) n Iv.pa. CAJ-CN. Augmentation temporaire du nombre de postes de juge au Tribunal administratif fédéral.
- [10.400](#) n Iv.pa. CAJ-CN. Rétribution des juges ordinaires du Tribunal fédéral des brevets
- [11.400](#) n Iv.pa. CAJ-CN. Nombre de postes de juges au Tribunal fédéral à partir de 2012





25 Examens préalables

Pas de remarque.

26 Interventions

La CAJ-CE a traité un nombre particulièrement élevé de motions provenant du Conseil national. Le Conseil national a adopté la grande majorité de ces motions au cours d'une session extraordinaire sur le thème « Renforcement du droit pénal – Criminalité » qui a eu lieu le 3 juin 2009. La CAJ-CE traite ces motions en les regroupant par thèmes.

27 Consultations sur des projets d'ordonnance, information et coordination

Outre les affaires qui lui ont été transmises par les bureaux des Chambres, la CAJ-CE, en vertu de l'article 44, al. 1, let. c et d, LParl (cf. point 1), a traité divers problèmes d'actualité relevant de son domaine de compétences.

Elle s'est prononcée sur les projets de révision de l'ordonnance relative à la désignation des organisations habilitées à recourir dans les domaines de la protection de l'environnement ainsi que de la protection de la nature et du paysage (ODO ; RS 814.076), et de l'ordonnance relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (OEIE ; RS 814.011). La commission a également examiné les projets d'ordonnances en relation avec la loi sur les systèmes d'information de police de la Confédération (06.046).

La CAJ-CE a adressé un co-rapport à la CEATE-CE à propos de l'abrogation de la loi sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (07.052). Elle a pris connaissance de rapports et co-rapports qui lui ont été adressés par d'autres commissions.



3 Composition de la commission, sous-commissions

31 Présidence

- Président session d'hiver 2007 - session d'hiver 2009: Claude Janiak
- Vice-président session d'hiver 2007 - session d'hiver 2009: Hermann Bürgi
- Président session d'hiver 2009 – session d'hiver 2011: Hermann Bürgi
- Vice-président session d'hiver 2009 – session d'hiver 2011: Seydoux

32 Membres de la commission

- Composition de la commission à partir de la session d'hiver 2007: Janiak, Bürgi, Berset, Diener, Hess, Inderkum, Luginbühl, Marty Dick, Recordon, Savary, Schweiger, Seydoux, Stadler.
- Démissions et nouveaux membres depuis la session d'hiver 2007 :
Freitag remplace Hess à partir de la session de printemps 2008
Zanetti remplace Berset à partir de la session de printemps 2010
Stadler Markus remplace Stadler Hansruedi à partir de la session d'été 2010

33 Sous-commissions

La commission a institué les sous-commissions suivantes:

- Sous-commission « Droit des recours des associations » 04.310 : Inderkum, Berset, Bürgi, Diener, Schweiger
- Sous-commission « Ministère public » 08.066 : Marty Dick, Berset, Diener, Luginbühl, Stadler
- Sous-commission « Contre-projet indirect à l'initiative populaire "contre les rémunérations abusives" » 10.443 : Inderkum, Freitag, Janiak, Luginbühl





4 Nombre de séances de la commission

41 Commission

Ces travaux ont exigé au total 33 séances (non compris les séances organisées en période de session), équivalent à 50 jours de séances ou 236.80 heures (4.74 heures par jour de séance en moyenne).

42 Sous-commissions

Ces travaux ont exigé au total 7 séances (non compris les séances organisées en période de session), équivalent à 7 jours de séances ou 15.5 heures (2.21 heures par jour de séance en moyenne).

5 Perspectives

Sujets importants à traiter pendant la 49e législature (2011 – 2013) en fonction des domaines de compétences de la CAJ-CE (selon l'état actuel des connaissances) :

Droit privé

- 10.077 (droit de l'assainissement)
- Taux de l'intérêt moratoire
- Droit du divorce (autorité parentale conjointe / prévoyance professionnelle / contribution[s] d'entretien)
- Protection contre les licenciements (« Whistleblowers »)
- Harmonisation des règles de prescription en droit de la responsabilité civile

Droit pénal

- 11.039 (mise en œuvre de l'initiative sur l'imprescriptibilité)
- Révision de la Partie générale du Code pénal





- Harmonisation des peines (révision de la Partie spéciale du Code pénal et de la législation spéciale)
- Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (« prostituées mineures »)
- Extension de l'interdiction d'exercer une profession (motion 08.3373 [Sommaruga Carlo])
- Révision totale de la législation sur le casier judiciaire

Autres

- Révision de la Loi sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication
- Evaluation de l'organisation judiciaire fédérale